

SOLIDAIRES groupe RATP 31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris Tel : 06 18 86 48 79 - 01 58 39 32 07 www.solidaires-grouperatp.org

Mai 2022

VICTIME DE VICTIME l'accident voyageur un tabou générateur de dégâts

Les salarié-es appréhendent le moment où ils et elles se retrouveront à gérer un accident grave de voyageur (AGV), redoutant d'être l'agent de conduite du train qui percute un individu, ou bien de se trouver dans le train d'en face, ou encore d'être l'agent de station/gare ou de maîtrise qui intervient sur les lieux de l'accident. Rien ne prépare l'agent à se retrouver dans cette situation, aucune démarche de prévention, aucune formation. Quelle prise en charge par l'employeur et quel accompagnement pour les agents victimes d'un suicide ou d'un accident ?

Choc psychologique et traumatisme

Le fait de provoquer la mort de quelqu'un, qui plus est dans le cadre d'une mission de service public, même si c'est de manière involontaire, et sans qu'il n'y ait aucun moyen de l'éviter, provoque nécessairement un choc psychologique grave chez l'agentE de conduite. Le choc

psychologique ne sera pas tout à fait le même pour unE conducteur/trice (Cr) qui « heurte » en pleine voie une personne qu'il distingue à peine, que pour celle ou celui se trouvant dans le train d'en face et qui assiste à l'accident. Il sera différent également selon s'il s'agit d'un suicide sur un quai de station ou en tunnel. Tous les sens sont mis à rudes épreuves et enregistrent à leur manière l'événement. Le traumatisme s'applique indiscutablement aux agent-es confronté-es à un accident de personne.



Il y a la seconde d'avant :

C'est la période des réactions émotionnelles avec des manifestations diverses d'anxiété (sueurs, tremblements, pâleurs, etc).

Ces manifestations laissent intactes les automatismes de survie, mais peuvent entraver les gestes de métier.

Puis il y a l'après :

C'est une période dite de « latence » silencieuse, muette, plus ou moins longue

selon les individus et qui dépend de la vitesse de chacun à mettre en place un nouveau système de défenses psychologiques. Peuvent apparaître quelques troubles du comportement (repli sur soi, troubles du caractère, conduites paradoxales, etc...).

Durant cette période « post traumatique », selon les médecins, peuvent également apparaître de graves perturbations psychologiques.

A TOUS NOS COLLEGUES VICTIMES D'UN

Erwan, Stéphanie, Patrick, Hélène, Hervé, Emile, Salim,

est un jeudi, comme à l'accoutumée, la main sur le manipulateur, j'entre en station et les voyageurs se rapprochent doucement du bord du quai. Parmi eux, une jeune fille ne s'arrête pas et se laisse tomber sur les voies. J'effectue le freinage d'urgence, « coupez le courant, coupez le courant! ». Elle disparaît. Elle est sous mon train. J'ai deux voitures à quai. Je n'entends aucun cri, aucun bruit, juste mon cœur qui bat dans mes oreilles. L'agent de station me rejoint et m'aide à l'évacuation. Sans elle, les choses auraient été nettement plus compliquées. Ma hantise, c'était de voir un corps ou une partie de corps.

Bien heureusement, je n'ai rien vu de tel. En quittant le train, certains voyageurs me tapotent l'épaule, d'autres me font un signe de tête ou encore me disent « bon courage » ou « merci ». Et là ... je réalise ce qui vient de se produire. Un agent de maîtrise me prend en main et me rassure, mais j'entends à peine ses mots. Je suis encore dans l'incident. Je revois encore ce corps flotter dans le vide. On n'est jamais prêt à vivre ce genre d'événement. Outre les cauchemars et les nuits très courtes, ce sont les pensées qui me hantent tout au long de la journée. Je revois les images. Comme si ça ne suffisait pas, la gestion de l'administratif, c'est de la violence sur de la violence.

En effet, lorsque l'on est en état de choc, l'accompagnement est primordial et nécessaire. On ne pense pas à tout (aller chez le médecin pour être en arrêt le jour J ou dès le lendemain). J'ai mis du temps à m'en remettre. En attendant que l'enquête de la CCAS se fasse, on est en arrêt maladie (donc une journée de carence qui nous est rendue en décalé), certaines primes sautent, comme si on avait fauté. Notre métier fait de nous des victimes. Alors pourquoi ne pas nous traiter comme telles dès le départ et nous faciliter les démarches pour que, justement, on n'en ait pas à faire?

n cette fin d'aprèsmidi, la météo arrêtait ses caprices. Arrivé au terminus, je fais un passage rapide au vestiaire. Pas simple, la veille, une collègue a eu un AGV. L'ambiance n'est pas à la blague. C'est parti pour les 4 tours. Au troisième, à Stalingrad, un KSA est actionné. Connaissant le lieu, j'interprète un vol à l'arraché. Je vais à la rencontre des voyageurs qui s'attroupent. Je me trouve face à des personnes choquées, hagards. C'est l'incompréhension. Personne ne répond à mes questions. À l'arrière de mon train, je constate un homme allongé dans les escaliers. Un voyageur est à son chevet. Je vais à sa rencontre, i'apprends que la personne est décédée. Mon sang ne fait qu'un tour. Je me demande comment est-ce arrivé. Le voyageur s'écarte et c'est la vision d'horreur, insoutenable! Un policier



présent dans mon train m'explique que le voyageur a perdu l'équilibre et que sa tête a percuté le soufflet de la 3ème voiture. Plus de 2h30 sur le quai, après plusieurs déclarations et tous les tests, je suis enfin raccompagné. Impossible de fermer l'œil de la nuit, les images, les bruits et l'odeur m'accompagnent. J'ai contacté l'IAPR, j'attends encore qu'on me

rappelle. Je ne suis plus le même, je suis absent. L'événement impacte fortement mon cercle familial qui supporte, tant bien que mal, les cris, les angoisses et mon renfermement. Il y a un avant et un après. Cette journée a gâché une partie de ma vie. Il ne se passe pas un jour sans que mon esprit n'y replonge

écembre 2002, à l'entrée de Saint-Lazare ligne 12, en sortie de courbe, la violence de notre métier fait irruption dans ma vie. Près de 20 ans plus tard, la résilience n'a pas supprimé la cicatrice. Nous faisons un métier dur psychologiquement. À chaque fois qu'un collègue est concerné, les images me reviennent, la douleur se ravive. À la veille de quitter mon emploi, je subis encore les reviviscences du moment où tout a basculé

ACCIDENT GRAVE DE PERSONNE

Nathalie, Denis, Julie, Jean-Marc, FX et tant d'autres...

est un jour comme un autre. Je prends mon service à mon attachement avec les mêmes habitudes, les blagues devant la machine à café. C'est notre moment de lâcher prise avant d'aller au front. Puis je pars pour mes quatre tours. Le premier, je le fais presque toujours en manuel. Ça s'est produit sur ma quatrième course. Je sors d'une courbe, à l'entrée de Porte de Champerret. J'aperçois des jeunes qui s'agitent, on me fait des signes, au même moment, j'aperçois dans l'obscurité du sous quai, à l'entrée, une silhouette



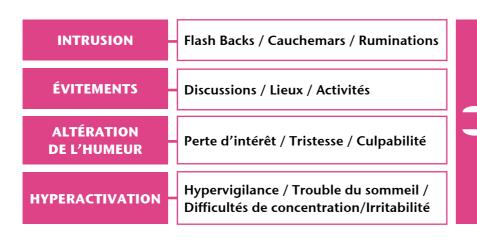
étalée. Ni une, ni deux, ma main droite effectue mécaniquement le freinage d'urgence, de l'autre j'agrippe le THF. Je me souviens d'avoir hurlé « coupez le courant », au moins cing ou six fois. Plus le corps se rapproche, plus l'intensité de ma voix augmente. Je ne le lâche pas de vue. Je prends conscience que je vais le percuter, l'écraser. Le courant est coupé, malgré cela le train, chargé, fonce irrémédiablement vers le corps. C'est inévitable.

« C'est pas comme si on pouvait changer de voie d'un coup de volant, tel un automobiliste. Il n'en existe qu'une seule, sur des rails, c'est celle qui conduit à prendre la vie d'un autre ».

Je tire plus fort ce satané manipulateur, comme s'il existait d'autres crans après le freinage d'urgence. Il ne réagit pas plus. J'ai peur du moment. L'instant me paraît interminable, une éternité. C'est comme si on avait mis au ralenti le film. Tout se joue lentement, sans qu'on puisse s'immiscer et changer le cours de l'histoire, alors à

quoi bon ?! Mon train se transforme en une arme, je suis en première loge, observateur et acteur malgré moi, un bourreau par la force des choses. Et là, le corps disparaît sous le train, et c'est pire que tout. J'entends les hurlements des vovageurs, les larmes me montent, le train se soulève. Parmi tant de sons que je connais très bien, j'en décèle un différent et nouveau, il ressort distinctement dans tout ce chaos. Un peu plus loin, le train s'arrête enfin. Cependant, il est trop tard, une voiture entière est entrée à quai. Je deviens ce que l'on appelle « le train écraseur ». J'ai beau savoir que je n'y suis pour rien, mais la culpabilité me dévore malgré tout. Les nuits sont chaotiques, la scène se répète inlassablement, de manière incontrôlée. La journée, ca va plus ou moins, des fois, le corps s'arrête, les larmes surgissent. Je me demande qui est cette personne, pourquoi elle s'est trouvée là. A-t-elle de la famille, des enfants? Je ne le saurai jamais. Cependant, elle m'accompagnera longtemps dans cette sale caboche

Quelles sont les manifestations du trouble stress post traumatique?





Centre Régional Psychotraumatique

01 42 34 78 78

1 Parvis Notre-dame Place Jean-paul II 75004 Paris

Des négociations au ferré pour une meilleure prise en charge des AGV

Il y a encore aujourd'hui un tabou sur ce sujet à la RATP. Il ne doit pas, pour autant, nous empêcher de l'aborder car il est question de l'intérêt des salarié-es et de leur santé au travail. Pour SOLIDAIRES RATP, les directions du Métro et du RER doivent ouvrir impérativement des négociations transversales au ferré pour permettre une réelle prise en charge des salarié-es victimes d'un accident grave de voyageur. Les règles de reconversions pour ces agents sont quasi inexistantes, elles doivent permettre d'envisager d'autres pistes et cela sans perte de rémunération. Ces négociations doivent intégrer les 3 étapes suivantes : Avant l'accident par la formation et la préparation psychologique, au moment de l'accident et après l'accident.

1) Avant l'accident par la formation et la préparation psychologique:

Aujourd'hui, les agents ne sont pas préparés au cours de leur formation à affronter ce type de situation. Cette anticipation particulière ne doit pas devenir pour autant une obsession susceptible de faire naître un état d'anxiété permanente. De plus, l'agent n'a aucun guide écrit (de l'ordre de l'aide et non procédural) de ce qu'il doit faire alors qu'il est submergé par les émotions et sentiments. Le document unique d'évaluations des risques doit aborder de façon distincte, comme sources de Danger, le risque AGV.

2) Au moment de l'accident :

Il faut rechercher la rupture aussi rapide que possible de l'isolement du conducteur. La solitude étant un autre des caractères propres au métier de conducteur. Premier témoin d'un drame dont l'atrocité déstabiliserait les plus aguerris, celui-ci doit être promptement « entouré » et soutenu moralement. Cela doit-être le sens des mesures prises par l'encadrement dès qu'il est alerté et des directives et conseils donnés aux différentes autorités appelées à intervenir pour assister le conducteur en évitant tout comportement de nature à amplifier le sentiment de culpabilité

inévitablement ressenti dans ce genre de situation.

3) Après l'accident :

Il faut une prise en charge médicopsychologique de l'agent. Il s'agit, tout en respectant la personnalité de l'agent, en particulier sa liberté de choix du médecin traitant, de faciliter sa « reconstruction » psychologique, dans son propre intérêt.

Un autre aspect, très important, est la reconnaissance de celui-ci, comme accident de travail, sans perte de rémunération. Cet élément est capital, car il favorise, dans l'esprit du conducteur, la transformation d'un « hasard malheureux » en risque professionnel. C'est un puissant moyen pour effacer le sentiment de dévalorisation professionnelle et de culpabilisation personnelle qui l'envahit en lui faisant prendre conscience qu'il est aussi victime : « victime de victime » : il a aussi droit à la réparation, même si cette réparation est purement psychologique. Elle est en fait essentielle.

Malheureusement, la direction néglige trop souvent, dans son accompagnement, les personnes qui subissent indirectement cet événement tragique (l'agent dans le train d'en face, les agents de stations et gares, les agents de maîtrise, les agents au PCC, les agents du relevage, etc).

Notre santé vaut plus que les profits !

Si un accident de personne peut engendrer autant de dégâts sur unE agent, qu'en est-il pour celle ou celui qui en rencontre plusieurs dans sa carrière ? C'est le cas de nombreux collègues aujourd'hui. La RATP doit tout mettre en œuvre pour pallier à ces carences. Aucun agent ne doit subir les conséquences, y compris pécuniairement. Elle pourrait installer, par exemple, des dispositifs de détection de personne sur la voie qui couperait automatiquement le courant, évitant ainsi les accidents de personnes.